

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25052023***

le

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

11 AVR. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0435 801 796**

Nom

(en entier) : **COGELIGHT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Chaussée de Gilly 253 6220 Fleurus****Objet de l'acte : Nomination et Démission au poste d'administrateur**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

tenue le 02/01/2024 à 18h00, au siège

Déclaration préalable:

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Millan Vincent en qualité d'administrateur.

Il constate que tous les associés sont présents et réunissent l'ensemble du capital souscrit et libéré.

Toutes les prescriptions légales étant observées, l'assemblée peut délibérer valablement.

Monsieur Millan Vincent déclare la séance ouverte à 18h00 et expose les points à l'ordre du jour, à savoir :

1. Nomination au poste d'administrateur et délégué à la gestion journalière:

La société Cogef Group BE0882.332.190, représenté par Monsieur Millan Jean Pol

2. Démission au poste de :

Monsieur Vause Emmanuel, domicilié à la Chaussée de Philippeville 44 – 6280 Gerpinnes

Constatation de la validité de l'assemblée générale :

À la demande du président, l'assemblée générale constate qu'elle est valablement composée et est habilitée à délibérer et à décider valablement sur son ordre du jour.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à l'unanimité des voix. Chaque action donne droit à une voix.

Aucun autre point n'étant soulevé, séance clôturée.

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 18h30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Millan Vincent
AdministrateurOlivier Knockaert
AdministrateurVause Emmanuel
Administrateur